

Numéro de membre :



Formulaire de relevé pour l'évaluation de la cotisation de membre 2022

Déclaration 2022

1

Important : A partir de 2022, vous devez fournir une liste des noms de TOUS les employés !

La forme masculine est utilisée, mais n'exclut pas la forme féminine.

Confirmation

Par la présente, nous confirmons l'exactitude des indications (état au 1er décembre 2021).

Nom de l'entreprise	Forme juridique
Adresse/Mutations	Personne de contact
	Téléphone
	Mail
	www.

Vos références sur la facture :

Référence/	Mail
Lieu, Date	Signature

Délai de retour : 10.12.2021. En cas de non-retour, les données de l'année précédente sont utilisées.

Téléphone 058 225 55 61 | Fax 058 225 55 10 | priska.milo@viscom.ch

viscom
print + communication
Weihermattstrasse 94
5000 Aarau

Dernier délai : 10 décembre 2021

Les postes à temps partiel sont convertis en postes à plein temps. Le règlement est disponible sous www.printfonds.ch.

Cotisation à l'association			Cotisation à la formation prof.			Cotisation à l'association			Cotisation à la formation prof.			
Déclaration 2022			Déclaration PR 2022			Déclaration 2021			Déclaration PR 2021			
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	
Adminis- tration	Semi- qualifiés/ Auxiliaires	Apprentis	Professionnel s qualifiés	Professionnel s qualifiés	Professionnel s qualifiés	Adminis- tration	Semi-qualifiés/ Auxiliaires	Apprentis	Professionnels qualifiés	Professionnels qualifiés	Professionnels qualifiés	
V						**0.00						
A							0.00	0.00	0.00			
B1							0.00	0.00	0.00			
B2							0.00	0.00			0.00	
B3							0.00	0.00		0.00		
C							0.00	0.00	0.00			
Total			*	*	*	0.00	0.00	0.00	*0.00	*0.00	*0.00	
Total des employés	Pour la cotisation annuelle →						Pour la cotisation annuelle →					0.00
						Total 1-6						Total 1-6

* Pour la cotisation au Fonds en faveur de la formation professionnelle

** Données de l'année 2021: Si uniquement la case de la colonne 1 « administration » est remplie, veuillez pour l'année 2022 détailler vos données en remplissant également les colonnes 2 et 3.

